

Stratégie science ouverte de l'UPVD

Table des matières

<i>Pourquoi ouvrir la science ?</i>	2
<i>Engagement 1 : Généraliser l'accès ouvert aux publications</i>	3
<i>Engagement 2 : Structurer et ouvrir les données de la recherche</i>	4
<i>Engagement 3 : Sensibiliser et former à la science ouverte</i>	5
<i>Engagement 4 : Faire évoluer les modalités d'évaluation de la recherche</i>	6
<i>Engagement 5 : Développer les relations entre science et société</i>	7

Pourquoi ouvrir la science ?

« La science ouverte est la **diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique**. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche ».¹

Dans un contexte de difficultés accrues d'accès à la littérature scientifique, de crise de confiance entre les citoyens et la science, de mise en lumière de certaines méconduites scientifiques, d'augmentation du volume des données produites, il est urgent que les structures d'enseignement et de recherche se saisissent des opportunités offertes par la science ouverte :

*« Elle [la science ouverte] permet à la recherche financée sur fonds publics de conserver la maîtrise des résultats qu'elle produit. Elle construit un écosystème dans lequel la science est plus transparente, plus solidement étayée et reproductible, plus efficace et cumulative. Elle induit une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à l'enseignement, à la formation, à l'économie, aux politiques publiques, aux citoyens et à la société dans son ensemble. Elle constitue enfin un levier pour l'intégrité scientifique et favorise la confiance des citoyens dans la science ».*²

Depuis 2018, la France s'est dotée d'une politique nationale Science ouverte qui s'inscrit dans le mouvement initié par la loi pour une République numérique de 2016. Le plan national pour la science ouverte se décline en 4 grands axes : généraliser l'accès ouvert aux publications, structurer, partager et ouvrir les données de recherche, ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche, transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut.

Dans ce contexte, l'UPVD renforce ses actions en faveur de la science ouverte et s'engage à mettre en œuvre progressivement à l'échelle locale les objectifs nationaux et européens. Elle s'appuie sur un Comité de pilotage, un référent pour l'établissement et un réseau de correspondants Science Ouverte.

¹ <https://www.ouvrirelascience.fr/initiez-vous-a-la-science-ouverte/>

² [Plan national pour la science ouverte](#)

Engagement 1 : Généraliser l'accès ouvert aux publications

Nos objectifs : faire de l'accès ouvert le principe par défaut des publications des chercheurs de l'UPVD et participer à des modèles d'édition qui soutiennent la bibliodiversité.

Actions déjà réalisées :

- Création d'un portail HAL-UPVD en 2015
- Diffusion des ouvrages des Presses Universitaires de Perpignan sur Openedition
- Création de la bibliothèque numérique patrimoniale ESTUDI
- Partenariat initié avec Peer Community In (PCI)
- Création d'un Groupe de travail sur les publications
- Signature de l'appel de Jussieu sur la bibliodiversité

Actions à mettre en œuvre :

- Action 1 : faire de l'archive institutionnelle HAL-UPVD la bibliographie officielle de l'université
- Action 2 : instaurer l'obligation de dépôt du texte intégral en version auteur dans le respect de la [loi pour une République numérique](#)
- Action 3 : inciter à publier dans PCI et à créer des communautés voire des journaux PCI
- Action 4 : émettre des recommandations pour une diffusion responsable de la recherche
- Action 5 : accompagner les revues de l'UPVD vers le libre accès avec Numerev en partenariat avec la MSH Sud et poursuivre la diffusion des ouvrages sur OpenEdition
- Action 6 : créer le baromètre de la science ouverte UPVD

Engagement 2 : Structurer et ouvrir les données de la recherche

Notre objectif : accompagner la communauté dans la mise en place ou le renforcement de pratiques favorisant la préservation, le partage et la réutilisation des données produites par l'UPVD, selon le principe « Aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».

Actions déjà réalisées :

- Création d'un poste dédié aux données de la recherche au sein du Service Commun de la Documentation en 2021
- Création d'un groupe de travail « Données de la recherche »
- Création d'un environnement UPVD, à finaliser et compléter, dans l'outil de rédaction de Plan de Gestion de données [DMP-OPIDoR](#)
- Enquête auprès de la communauté scientifique sur les données pour identifier les pratiques et besoins en termes de gestion des données

Actions à mettre en œuvre :

- Action 1 : structurer un service d'accompagnement, mobilisant les services et compétences concernés, sous la forme d'un guichet unique
- Action 2 : promouvoir la structuration et la gestion des données en conformité avec les [principes FAIR](#) et proposer aux équipes les outils adéquats de gestion, de stockage, de partage et de valorisation des données
- Action 3 : proposer un accompagnement à la rédaction du plan de gestion de données à tous les lauréats des appels à projet européens et ANR et aller progressivement vers une généralisation de l'usage des plans de gestion de données, conformément à l'article 6 du [Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique](#)
- Action 4 : intégrer l'écosystème [Recherche Data Gouv](#) en répondant en temps voulu à l'appel à manifestation d'intérêt « Ateliers de la donnée ».

Engagement 3 : Sensibiliser et former à la science ouverte

Nos objectifs : diffuser une culture de la Science ouverte au sein de la communauté scientifique (chercheurs, étudiants, personnels BIATSS et ITRF) et développer les compétences.

Actions déjà réalisées :

- Sensibilisation des doctorants à la science ouverte par l'animation d'ateliers (Semaine Ecole doctorale)
- Formations à l'utilisation de HAL et à l'identité numérique du chercheur
- Accompagnement individuel des chercheurs au dépôt dans HAL
- Création du site internet [Science ouverte UPVD](#), portail de référence pour la communauté de l'UPVD (informations, outils, contact, services)
- Nomination d'un correspondant science ouverte dans chaque laboratoire.

Actions à mettre en œuvre :

- Action 1 : poursuivre et développer les visites et actions de sensibilisation et de formation dans les laboratoires
- Action 2 : poursuivre l'accompagnement individuel et collectif des personnels de recherche pour le dépôt dans Hal et l'étendre à la gestion des données de la recherche
- Action 3 : développer la formation des doctorants
- Action 4 : organiser des manifestations, expositions, journées d'études
- Action 5 : inclure des formations à la science ouverte dans le plan de formation pour le personnel de l'UPVD

Engagement 4 : Faire évoluer les modalités d'évaluation de la recherche

Notre objectif : prendre en compte les pratiques Science ouverte dans l'évaluation et le recrutement des chercheurs.

Actions déjà réalisées :

- Signature de la [Déclaration de San Francisco](#) (DORA) en 2022.

Actions à mettre en œuvre :

- Action 1 : signer [l'Appel de Paris](#)
- Action 2 : adhérer à [COARA](#) (Coalition for Advancing Research Assessment) et participer au groupe de travail COARA France
- Action 3 : mettre en place de nouveaux critères d'évaluation selon les objectifs et principes de l'appel de Paris (reconnaissance de la qualité et non de la quantité, de la diversité des productions et des activités de recherche, des pratiques de partage des résultats et méthodologies, de la diversité des disciplines et des profils, du respect des normes d'éthique et d'intégrité).
- Action 4 : s'appuyer uniquement sur les bibliographies extraites de Hal pour toute demande de financement, de subvention et de promotion interne à l'UPVD

Engagement 5 : développer les relations entre science et société

Nos objectifs : valoriser la Recherche auprès de tous les publics, notamment auprès des scolaires et favoriser la recherche participative

Conformément à la feuille de route du projet de labellisation « Sciences avec et pour la société » (SAPS) votée au Conseil d'administration du 22/12/2023, l'UPVD s'engage à inscrire le volet Science et Société dans sa politique Science ouverte.

Actions déjà réalisées :

- Accueil de scolaires
- Organisation de la [Fête de la science](#)
- Création du [Repaires des sciences](#)
- Partenaire (contributeur et co-éditeur), dans le cadre de la CTOE (Coordination Territoriale Occitanie Est), de la chaîne Youtube « [Écran de Savoirs](#) »
- Contributions à l'Université du Temps Libre (UTL) de Perpignan, participation au conseil de direction
- Organisation d'un « Bar des Sciences » / Participation (via l'association des doctorants UPVDoc) à [Pint of Science](#)
- Adhésion au média [The Conversation](#)
- Réponse à des appels à projet autour du thème science et société

Actions à mettre en œuvre :

- Action 1 : Confirmer le [dialogue](#) Science et société au niveau institutionnel
- Action 2 : Renforcer les moyens de valorisation scientifique et consolider la diffusion de la recherche de l'UPVD auprès de tous les publics
- Action 3 : Développer la coopération entre acteurs en s'inspirant de dispositifs tels que Trait d'Union, l'atelier sciences-société de la MSH SUD et les living lab.
- Action 4 : Candidater pour l'obtention du label "[Science avec et pour la société](#)" (SAPS)